

MALIKILE FÊTE SON 1000^{ème} numéro

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 DECEMBRE 2021

1004

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



L'ADEMA au siège du PACP

Une convergence de vue pour la réussite de la transition



Desmond Tutu s'en va : Les combats d'une vie



L'ONU veut une Commission d'enquête dans le conflit Ethiope : L'U A doit refuser ce diktat ...

The background is a dark, starry night sky. It is decorated with several gold-colored Christmas ornaments of varying sizes, each hanging from a thin gold string. Interspersed among the ornaments are pieces of gold streamer or ribbon, some curled and some straight. The overall aesthetic is celebratory and elegant.

MALIKILE

1000^{ème}
numéro

La Direction & l'ensemble du personnel
de votre quotidien numérique Malikilé

remercient l'ensemble de ses partenaires, ses lecteurs et abonnés pour leur soutien
indéfectible pendant toutes ces années de labeur.

www.malikile.com

P.10



P.15



P.22



/ Une /



L'ADEMA au siège du PACP : Une convergence de vue pour la réussite de la transition

P.5

/ Brèves /



Primature : La MINUSMA surveillée de près

P.10

CAN 2021 : Une liste de 28 Aigles avec Bissouma et Issiaka Samaké

P.10

Office National des Produits Pétroliers du Mali : Le projet de budget 2022

s'élève à 2,342 milliards de FCFA

P.11

Prétendue déploiement de Wagner au Mali : Les autorités mettent au défi quiconque d'apporter des preuves

P.11

Mali : Les forces de défense et de sécurité se réorganisent

P.12

/ Actualité /



Wagner au Mali : "Comment s'accorder avec une force qui n'obéit qu'à elle-même ?"

P.15

Mali : 25 facilitateurs formés sur le guide de participation et d'engagement citoyen dans la gestion publique locale

P.17

/ Politique /



TRIBUNE : Merci Choguel !

P.19

Un exécutif à deux têtes : l'hydre de la Transition malienne

P.21

Wagner au Mali ? le bon prétexte pour « punir » le Mali

P.22

/ Culture & société /



NOËL : La portée sociale des cadeaux

P.24

/ International /



Desmond Tutu s'en va : Les combats d'une vie

P.25

L'ONU veut une Commission d'enquête dans le conflit Ethiopien : L'Union Africaine doit refuser ce diktat imposé par l'UE

P.26

Affaire Olivier Mpunga en RDC : Quatre officiers de police condamnés dont trois à perpétuité

P.27

Mort de Desmond Tutu : La « Nation arc-en-ciel » perd une icône de la lutte contre l'Apartheid

P.28

/ Sport /



Nigeria : Les 28 joueurs pour la CAN 2021, avec Osimhen et Iheanacho

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Déc. 2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 291

Nouveaux cas confirmés

68

Nouveaux guéris

435

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

101 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
14 cas graves en soins intensifs
826 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

20 079

Guéris

17 961

Décès

654

dont 1360 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



L'ADEMA au siège du PACP

Une convergence de vue

pour la réussite de

la transition

Le nouveau Comité Exécutif de l'ADEMA conduit par son président Marimantia DIARRA a rendu une visite de prise de contact au Parti pour l'Action Civique et Patriotique ce mercredi 24 Décembre 2021.

Les échanges ont porté sur la situation socio politique de notre pays, notamment sur les Assises Nationales de la Refondation, la loi électorale, l'organe unique de gestion des élections et l'épineuse question de la prorogation de la Transition.

Sur toutes ces questions, les deux bureaux ont noté des points de vue convergents et ont convenu, fort de ces positions communes du moment, d'un rapprochement politique et électoral pour les échéances à venir.

Concernant les Assises Nationales de la Refondation du Mali, les deux partis politiques participeront pleinement et qualitativement pour que leurs visions soient prises en compte dans le Mali nouveau qui se dessine au cours de cet événement historique de notre pays. Ils ont convenu que la politique de la chaise vide aura des conséquences dramatiques aussi bien pour le pays que pour ceux qui ont opté

pour cette voie. Ils ne resteront pas en marge d'un événement aussi important et salubre pour le Mali

Dans son intervention, le président Marimantia Diarra a félicité le bureau exécutif du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) pour la place importante qu'il occupe aujourd'hui sur la scène politique du Mali. Aussi, a-t-il noté l'impressionnante action humanitaire que le président d'honneur du PACP, Niankoro Yeah Samaké mène à travers le pays. Du nord du Mali à Kayes des châteaux d'eau jaillissent

pour les populations nécessiteuses, des écoles sont construites pour les enfants qui constituent l'avenir et des tracteurs, une dizaine aujourd'hui sont distribués aux paysans. Les actions de Niankoro Yeah Samaké ont dû marquer les esprits.

Prenant la parole, le président d'honneur du PACP, Niankoro Yeah Samaké a remercié ses hôtes du jour. Aussi, l'ancien ambassadeur du Mali en Inde expliqué sa vision du Mali, en marquant au passage toute sa satisfaction quant à la trajectoire de la transition et son soutien aux plus hautes autorités de la transition. Mais, pour lui quand on soutient, on doit rester objectif et travailler à la réussite de la transition. C'est pourquoi, il a rappelé que la prorogation de la transition est nécessaire, certes, mais elle ne doit pas être très longue. Elle doit être ramenée à la juste proportion nécessaire. Selon lui, son soutien à la transition se traduit par sa position politique, à travers le PACP, mais aussi, par ses actions socio humanitaires. Et le président d'honneur du PACP d'ajouter que toutes les filles et tous les fils du pays doivent se retrouver autour de l'essentiel qu'il appelle le Mali. Une bonne transition, une transition réussie est entérinée par des élections crédibles, transparentes et apaisées. Il a demandé à l'Adema, son visiteur du jour de se mettre ensemble si possible avec d'autres forces politiques à travailler en appui aux autorités pour atteindre cet objectif. Car, pour lui, « Diriger, c'est servir » et non se servir. Les deux partis ont réitéré leur volonté d'approfondir les échanges et une visite du PACP est prévue après les ANR au siège du parti de l'Abeille.

Karamoko B Keita

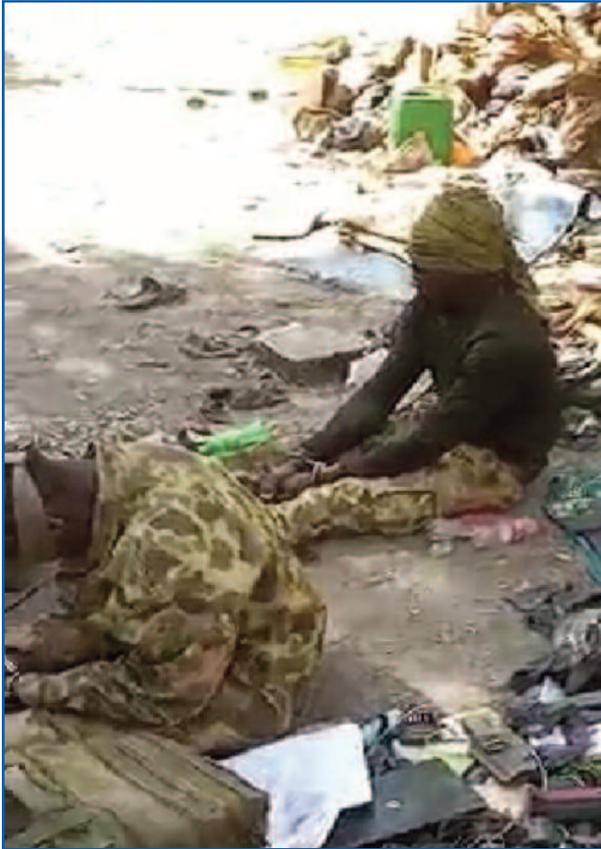


MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

■ Larmes des pauvres



#Burkina --#Sourou la vidéo du butin récupéré par les combattants du #JNIM dans l'embuscade du 25 décembre contre une patrouille du détachement militaire de #Toéni montre une énorme matériels et humaines du côté des FDS, trois militaires ont été capturés.



#Mali --#Ségou Ce 26/12 vers 17h une mission #FaMa du détachement d'Alatona est tombée dans une embuscade tendue par des combattants djihadistes sur le tronçon #Alatona - #Dabaly. Bilan indisponible pour l'instant.

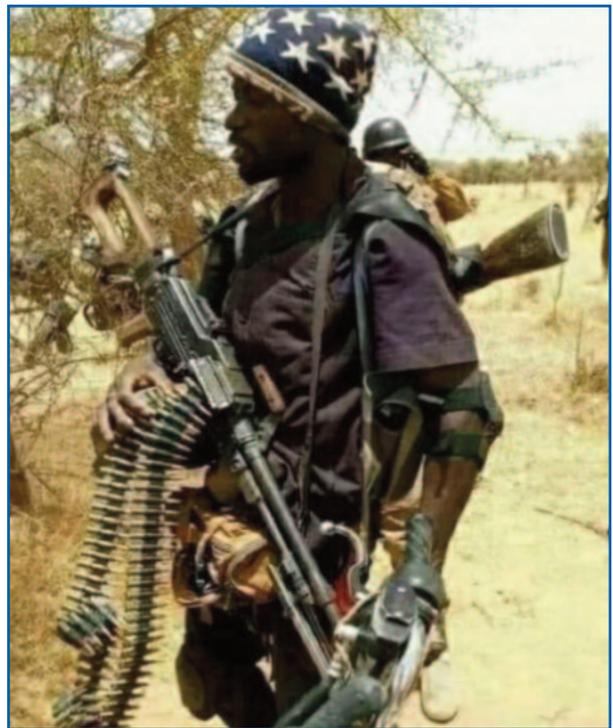
Parmi les différentes réactions suite à un probable déploiement des mercenaires russes du groupe #Wagner au #Mali, c'est celle de la #CMA qui est très attendue car cette décision serait une véritable menace pour l'APR.

#Burkina -- dans une vidéo non officielle du #JNIM les djihadistes présentent le butin pris aux #VDP dans l'embuscade du 23/12 sur l'axe #Titao- #Ouahigouya. Les djihadistes revendiquent le décès de trente six (36) supplétifs civils dont Ladji Yoro.



#Mali -- Selon une source villageoise, ce 25/12 vers 1h du matin une opération #FaMa a visé le village de #Saré_Séni (5 km Sud-Ouest de #Mopti). Un combattant djihadistes a été tué et un autre capturé, un civil a été blessé par balle.

#Burkina --#Loroum Aladji Soumbaila Ganamé alias Yoro a succombé à ses blessures suite à l'embuscade qui a visé son convoi sur l'axe #Titao- #Ouahigouya ce 23/12. Plusieurs autres supplétifs ont été tués au cours de cet incident.



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

#Burkina --#Bam Commune de #Zimtanga dans l'après-midi de ce 23/12 les VDP du village de #Kargo ont été attaqués par un groupe djihadistes, le poste des supplétifs a été incendié et le village s'est vidé de ses habitants. Aucun bilan humain n'est disponible

#Mali --#Ségou Situation sécuritaire reste toujours précaire dans le cercle de #Niono où ce vendredi 25 décembre un commerçant a été tué dans son champ dans le village de #Kolodougou.

#Mali -- Djénné les combattants du #JNIM ont fait des dons de vivre aux habitants de la localité de #Marébougou ce 25 décembre, un village qu'ils avaient eux-mêmes assiégés et affamés pendant plusieurs mois.

#Mali -- Djénné les combattants du #JNIM ont fait des dons de vivre aux habitants de la localité de #Marébougou ce 25 décembre, un village qu'ils avaient eux-mêmes assiégés et affamés pendant plusieurs mois.

■ Serge Daniel



#Mali - Affaire Wagner : Après la bronca de la communauté internationale, le gouvernement du Mali donne sa position :



■ ASSADEK AG HAMAHADY



Je le connais, j'ai assisté à son baptême, c'est un ancien prisonnier du MNLA.



Les ministres issus de la CMA doivent faire attention, même à l'eau qu'on leur offre pendant les pauses cafés; ils ne sont pas à l'abri des sabotages de leurs voitures et des attentats.

@AttaherMossa

@Mossa_ag

■ Abdoul Mbaye



Mais comment peut-on voler 1 milliard de francs cfa au Trésor public, soit 1000 ans du revenu moyen d'un paysan sénégalais chef de famille? Difficile de s'habituer aux pratiques devenues courantes au Sénégal sous Macky SALL !!!

Contre-nature en français signifie contraire à la nature, aux us et coutumes. Lorsque la législation rend naturel ce qui ne l'était pas hier comme en France, alors il est plus prudent de préciser la nôtre car le droit pénal doit être celui de l'exactitude.

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

■ Dr Djamila Ferdjani



Tant que les nominations de ministres, gouverneurs et préfets sont déterminées sur la base du partage du gâteau entre partis coalisés, le seul développement possible est celui des partis et des familles...et non celui d'un secteur, d'une région ou d'une nation.

■ Cardinal Fridolin Ambongo Besungu



"Alors que l'année nouvelle 2022 pointe à l'horizon, je forme le vœux de voir chacun et chacune de nous, et spécialement nos gouvernants, se préoccuper sérieusement du sort de nos frères et sœurs qui errent, désespérés et sans secours, dans des zones d'insécurité (...)"

"La violence, la misère et le mépris de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu prennent jour après jour des proportions inquiétantes et nous nous demandons : pourquoi n'y a-t-il pas de paix véritable chez nous ? Pourquoi tant de misère et de souffrance ?"



■ Samba Gassama General



Si Macron savait que la fausse réélection d'IBK en 2018 allait déboucher sur la prise de pouvoir par des militaires qui vont ensuite le malmené il n'allait jamais se précipiter à féliciter IBK après son tripatouillage électoral. Le Karma...

Nous allons exiger du président Assimi Goïta qu'il signe un décret pour envoyer au front tous les tiegana koulougoutou de plus de 23 ans car ils sont inutiles et n'ont rien à perdre. Nous allons créer un régiment spécial tiegana koulougoutou. @DouNiangado sera à la tête.

■ RFI Afrique



Sénégal: la majorité ne votera pas la loi visant à durcir la répression de l'homosexualité <https://rfi.my/81rt.t>



■ Saouty Traore



Replying to @ASSADEK

Je suis malien de mère touareg et de père bambara. Notre fils a une femme touareg. Ma belle famille est à Kidal. La grand-mère de notre petit fils est adorable et le gâte. Elle est en ce moment à Bamako chez nous. Restons unis dans la difficulté Aboubacrine.

■ Yachim Maiga



Replying to @ASSADEK @AttaherMossa and @Mossa_ag

Cher frère et ami ce message n'est pas digne du grand intellectuel de Tominkorobougou. Aujourd'hui le ministre @AttaherMossa fait la fierté de bcp de nos concitoyens. De passage devant le stade du 26 mars un ami me dit: bravo au ministre, regarde comme il a travaillé. Positivons

■ JeSuisDuSahel



Replying to @ocisse691

Au Burkina ce sont les civils qui escortent l'armée dans les zones dangereuses, c'est subversif tout ça



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Primature : La MINUSMA surveillée de près



Avec la création du Comité stratégique de Suivi présidé par le Premier ministre, les actions de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) seront désormais passées au crible pour avoir un œil vigilant sur les démarches de la mission onusienne au Mali.

C'est par décret que le Chef du gouvernement, Choguel Kokalla Maïga, a décidé de la création du Comité stratégique de Suivi des mandats de la MINUSMA en abrégé CSS. Cette cellule de veille est composée d'un Conseil d'Orientation (C O) et d'un Comité Technique de Suivi (CTS). Présidé par le Premier ministre et composé de 8 autres ministres dont celui de la Défense, le C O examine et approuve les conclusions et les suggestions du CTS. Il se réunit en session ordinaire une fois par trimestre et en session extraordinaire en cas d'urgence ou de nécessité. Quant au Comité Technique de Suivi, il est l'organe exécutif du Comité Stratégique de Suivi.

En ce qui concerne la mission du Comité stratégique de Suivi des mandats de la MINUSMA, elle est d'assurer le suivi de l'exécution des mandats confiés à la mission onusienne, de recueillir des informations et toutes autres données sur les activités de la MINUSMA et des Agences des Nations Unies au Mali, d'instaurer et de consolider un cadre permanent d'échanges relatif à son appui à la Transition et la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix issu du processus d'Alger, d'informer le gouvernement et lui suggérer des réponses appropriées aux activités menées par la MINUSMA, de suivre et de coordonner la mise en œuvre des réponses gouvernementales ainsi que celles émanant des organisations régionales, sous-régionales et internationales.

Enfin, il est indiqué dans le décret que le Comité stratégique de Suivi des mandats de la MINUSMA a la plénitude de publier ses notes d'analyses sur la situation sécuritaire, les questions politiques, institutionnelles et celles visant la mise en œuvre de l'accord d'Alger.

Alassane CISSOUMA / Source : Mali Tribune

CAN 2021 : Une liste de 28 Aigles avec Bissouma et Issiaka Samaké



Le sélectionneur des Aigles, Mohamed Magassouba a dévoilé, ce vendredi 24 décembre, une liste de 28 joueurs sélectionnés pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2021, qui aura lieu au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022.

Comme on pouvait s'y attendre, 95% des joueurs qui ont disputé les deux dernières rencontres de la phase de poule des éliminatoires de la Coupe du monde, Qatar 2022, contre Rwanda (3-0) et l'Ouganda (1-0) figurent sur la liste. Le gardien du Stade malien Mohamed Niaré, plus titulaire avec les Blancs de Bamako, sort de la liste. Le milieu de terrain du RC Lens, Cheick Doucouré, qui selon son club, souhaite mettre de côté la sélection ne sera pas plus du voyage camerounais. Par contre, à noter le retour des milieux de terrain Yves Bissouma et Hamidou Traoré. La surprise du sélectionneur Mohamed Magassouba est certainement, la première sélection du défenseur latéral Issiaka Samaké de Horoya de Guinée et ancien du Stade malien. La liste complète des Aigles pour la CAN 2021 :

Gardiens : Djigui Diarra (Jeunes Africains, Tanzanie), Ibrahim Bosso Mounkoro (TP Mazembé, RD Congo), Ismaël Diarra Diawara (Malmö, Suède).

Des défenseurs : Hamari Traoré (Rennes, France), Falaye Sacko (Guimarães, Portugal), Charles Traoré (FC Nantes, France), Mamadou Fofana (Amiens, France), Boubacar Kiki Kouyaté (Metz, France), Senou Coulibaly (Dijon, France), Moussa Sissako (Standard Liège, Belgique), Issiaka Samaké (Horoya, Guinée).

Milieux : Diadié Samassékou (Hoffenheim, Allemagne), Amadou Haïdara (RB Leipzig, Allemagne), Mohamed Camara (Red Bull Salzburg, Autriche), Adama Traoré (Hatayspor, Turquie), Aliou Dieng (Al Ahly, Égypte), Kouamé N'Guessan (Troyes, France), Hamidou Traoré (Giresunspor, Turquie), Lassana Coulibaly (Salernitana, Italie), Yves Bissouma (Brighton, Angleterre).

Attaquants : Moussa Djénépo (Southampton, Angleterre), Moussa Doumbia (Reims, France), Adama Traoré (Shérif Tiraspol, Moldavie), Ibrahim Koné (Sarpsborg, Norvège), El Bilal Touré (Reims, France), Kalifa Coulibaly (FC Nantes, France), Lassine Sinayoko (AJ Auxerre, France).

Les Aigles effectueront un stage d'une dizaine de jours en Arabie Saoudite. Ils disputeront deux matchs amicaux contre notamment la Côte d'Ivoire et le Malawi. Le Mali occupe le 53è rang mondial et le 9è rang africain dans le classement FIFA publié jeudi dernier.

M. TOURÉ / Source : Essor

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Office National des Produits Pétroliers du Mali : Le projet de budget 2022 s'élève à 2,342 milliards de FCFA



Les travaux de la 43e session ordinaire du Conseil d'administration de l'Office National des Produits Pétroliers (ONAP) se sont tenus, le 23 décembre 2021, sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances, représentant le ministre de l'Économie et des Finances, et en présence du Directeur Général de l'ONAP, Modibo Diall.

Selon un communiqué de presse, cette 43e session se tient dans un contexte marqué par une instabilité des cours du pétrole brut et des produits raffinés sur le marché international consécutive aux effets négatifs du Covid-19. Après avoir augmenté depuis le début de l'année 2021, à cause principalement de la reprise économique, le prix du baril de pétrole brut a connu une baisse de 10 % entre novembre et mi-décembre 2021.

Sur le plan national, précise la même source, les variations des cours du pétrole brut n'ont pas été répercutées sur les prix à la pompe durant l'année 2021, malgré leur hausse sur le marché international, afin de ne pas dégrader le pouvoir d'achat des consommateurs au Mali, déjà affectés par les effets de la pandémie de la Covid-19.

Lors de cette session, les administrateurs ont eu à examiner et adopter le projet Budget 2022 de l'ONAP, qui se chiffre à 2,342 milliards de FCFA, et à analyser le Contrat annuel de performance.

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances, l'ONAP est un établissement public à caractère administratif (EPA), qui a pour mission de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique d'approvisionnement du Mali en produits pétroliers. À cet effet, il mène notamment des activités dans les domaines de l'approvisionnement, de la collecte et du traitement des statistiques pétrolières et de la définition des prix à la consommation.

L'ONAP assure le secrétariat de la Commission de suivi du mécanisme de taxation des produits pétroliers, placée sous l'égide du ministre de l'Économie et des Finances. Cette Commission, composée des repré-

Prétendue déploiement de Wagner au Mali : Les autorités mettent au défi quiconque d'apporter des preuves



L'arrivée du groupe de sécurité privé russe Wagner cristallise toutes les attentions. Les autorités de Transition sont accusées d'avoir conclu un accord avec cette société pour intervenir au Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Cette présence des russes considérée comme un cheveu dans la soupe par la France et ses partenaires a été démentie par les autorités maliennes. Le ministre malien des Affaires Étrangères, Abdoulaye Diop, a récemment déclaré que le Mali n'a signé aucun accord avec la société privée.

Courtant du côté des alliés de la France, on ne décolère pas. Une quinzaine de pays viennent de dénoncer le déploiement du groupe Wagner au Mali. Nous (...) condamnons fermement le déploiement de mercenaires sur le territoire malien", soulignent d'une voix ces pays dont la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Canada, en dénonçant "l'implication du gouvernement de la Fédération de Russie dans la fourniture d'un soutien matériel au déploiement du groupe Wagner au Mali". Face à cette affirmation, la réaction de Bamako ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué, le gouvernement de la Transition apporte un démenti formel à ces allégations sans fondement et exige que des preuves lui soient apportées par des sources indépendantes.

Lire la suite Sur Mali24.info

sentants de l'Administration, des Opérateurs Pétroliers et des Associations de Consommateurs, est chargée de déterminer mensuellement les prix à la pompe des produits pétroliers.

Adou FAYE / Source : LEJECOM

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Mali : Les forces de défense et de sécurité se réorganisent

Le Conseil Supérieur de Défense s'est réuni, vendredi après-midi, au palais de Koulouba, sous la présidence du Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, pour valider les nouvelles mesures sécuritaires visant notamment à combler le vide créé par le retrait de Barkhane de certaines régions. Ces mesures ont été proposées par le ministère de la Défense et des Anciens Combattants et celui de la Sécurité et de la Protection Civile.

En plus du Premier ministre et dix ministres, dont ceux en charge des dossiers inscrits à l'ordre du jour, des collaborateurs du chef de l'État ainsi que le chef d'Etat-major Général des Armées et le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Sécurité d'État ont participé à ce Conseil.

Cette rencontre intervient à un « moment où la situation sécuritaire est une préoccupation de toutes les Maliennes et de tous les Maliens. Et

c'est également à un moment où Barkhane, dans le cadre de sa réorganisation, vient de libérer la dernière base militaire qu'elle occupait à Tombouctou », a souligné le ministre de la Défense et des Anciens Combattants face à la presse.

Ainsi, selon le Colonel Sadio Camara, des instructions ont été données par le chef suprême des Armées pour que « nous puissions prendre en compte la situation sécuritaire de l'ensemble des Maliens ». Les mesures prises s'inscrivent donc dans le cadre de la réadaptation du dispositif. Il s'agit de renforcer « nos emprises » et continuer à mener « nos opérations de sécurisation des personnes et de leurs biens ». « Nous pensons que nous allons être en mesure de pouvoir sécuriser l'ensemble des Maliens », a rassuré le ministre.

Il a félicité l'ensemble des forces engagées sur le théâtre des opérations, qui se battent vaillamment de jour comme de nuit pour sécuriser les populations. « Elles ont la confiance des plus hautes autorités. Nous les encourageons et nous leur demandons d'être unies, disciplinées, de se donner la main et qu'ensemble nous vaincrons », a conclu le colonel Sadio Camara.

I. DEMBÉLÉ / Source : L'ESSOR





Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



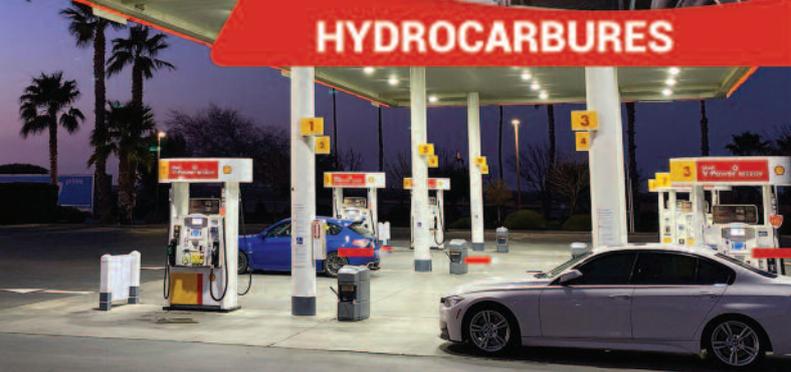
IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



**Marchés
Publics**



MOBILIER DE BUREAU



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Wagner au Mali : “Comment s'accorder avec une force qui n'obéit qu'à elle-même ?”

Jeudi 23 décembre, la France et quatorze partenaires internationaux publiaient un communiqué conjoint pour condamner la présence soupçonnée des “mercenaires” russes de Wagner au Mali. Quelles seraient les conséquences d'un déploiement russe pour les forces occidentales en présence ? Réponses avec le Général Bruno Clément-Bollée, consultant en matière de sécurité en Afrique et ancien directeur de la coopération de sécurité et de défense au Ministère français des Affaires étrangères.

TV5MONDE : Avait-on déjà observé des

signes de présence de la force Wagner avant aujourd'hui ?

Général Bruno Clément-Bollée, ancien directeur de la coopération de sécurité et de défense au ministère français des Affaires étrangères : Il n'y avait pas de soldats russes au Mali, en tout cas, pas à ma connaissance. En revanche, on a assisté à une espèce de balai aérien sur les pistes de Bamako qui montrait qu'on préparait un déploiement de forces militaires prochainement. Des baraquements ont été préparés ainsi que des stocks de rations pour nourrir un détachement impor-

tant. Des cadres dirigeants de la société Wagner ont fait des allers-retours entre Bamako et leur lieu de résidence habituel.

Les autorités maliennes n'ont jamais démenti le sujet, sans jamais dire pour autant que Wagner était présent. On pouvait donc s'attendre à ce que l'affaire débouche sur une arrivée des “mercenaires”. On note aujourd'hui que ces mouvements sont de plus en plus importants. Nous pourrions donc imaginer que les paramilitaires ne tardent pas.

TV5MONDE : Pourquoi le gouvernement malien n'a-t-il pas encore confirmé le déploiement de Wagner ?

Le gouvernement malien est dans une pleine crise de confiance avec tous ses partenaires à ce sujet. Wagner est une Société Militaire Privée (SMP) : est-ce qu'il s'agit du bras armé de Moscou ? Moscou s'en défend mais on s'aperçoit qu'il y a une étrange conjonction entre les intérêts de Moscou et cette présence de Wagner. La société paramilitaire a quand



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

même été observée en Syrie, en Libye, en République centrafricaine et à chaque fois il y a eu des problèmes d'exactions qui ont été soulevés.

Une force militaire est normalement cadrée par ce que l'on appelle des règles d'engagement. Quand l'unité en question va rencontrer un problème qui devra être réglé par la force, il doit se fixer dans un cadre. Ces règles d'engagement garantissent un traitement de l'affaire dans un cadre éthique et compatible avec les valeurs que nous défendons tous. Ce n'est visiblement pas une priorité pour Wagner.

Il y a donc une crise de confiance entre tous les acteurs qui aident le Mali et le Mali lui-même. J'imagine aussi que le non-voyage du président Emmanuel Macron là-bas n'est pas étranger à l'affaire.

TV5MONDE : Quelles conséquences ce déploiement de Wagner pourrait causer pour les forces armées déjà en place ?

Les forces armées déjà présentes sont coordonnées dans un système extrêmement complexe avec leurs différents alliés. Quand on fait agir deux entités de deux pays ensemble, ça ne se fait pas à la va-vite. Cela se prépare et se coordonne. Déjà au plan technique, il peut y avoir des incompatibilités entre les équipements. Par exemple, si on ne peut pas se parler à la radio d'une unité à l'autre alors qu'on est censé agir ensemble, cela devient rapidement compliqué. Comment s'accorder entre tous ces acteurs et Wagner qui n'obéit qu'à lui-même ?

Aucun des alliés agissant au profit du Mali ne semblent accepter de composer avec Wagner. Général Bruno Clément-Bollée, ancien directeur de la coopération de sécurité et de défense au ministère français des Affaires étrangères

Concernant la junte, on a tous le sentiment que Wagner va l'aider à rester au pouvoir et qu'elle va s'affranchir du cadre politique qui a été fixé par la communauté internationale. Il existe un cadre de règlements proposé par la CEDEAO. Il avait été accepté par les autorités maliennes. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Par ailleurs, aucun des alliés agissant au profit du Mali ne semblent accepter de composer avec Wagner, selon le communiqué de la di-

plomatie française. Pour autant, le mot "retrait" n'a été mentionné nulle part dans le texte.

TV5MONDE : Quelles pourraient être les réactions des autres partenaires de la France dans la lutte contre le djihadisme au Mali ?

C'est une décision collective. Je doute qu'il y ait des pays qui sortent de Takuba (la France, mais aussi l'Estonie, la République Tchèque, la Roumanie ou encore le Portugal composent la force Takuba, ndlr).

Cependant, en République centrafricaine, la force de l'Union européenne, l'European Training Mission (EUTM), qui formait les forces centrafricaines, a décidé d'arrêter sa mission dès lors qu'elle a su que les militaires qu'elle formait agissaient ensuite sous la coupe de Wagner. Aujourd'hui, il existe en effet des unités centrafricaines qui sont commandées par des "mercenaires" de Wagner.

Imaginer cela au Mali, avec Barkhane qui est en pleine réorganisation, compliquerait fortement la situation.

TV5MONDE : Selon la diplomatie française, "ce déploiement ne peut qu'accentuer la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique". Quelle est la réelle vocation de Wagner sur le terrain malien ?

La vocation de la force. La Russie est en train de se redéployer sur le continent africain et visiblement au travers d'une politique définie. Moscou a l'air de se défendre en disant qu'elle n'a aucun lien avec Wagner, mais il est permis d'en douter. En même temps, sur le plan militaire, est-il possible de tenir tout le terrain malien avec 1.000 soldats de Wagner ? Je crains que les autorités maliennes soient déçues. Je pense plutôt que les objectifs de la junte actuelle résident dans une volonté de s'affranchir d'un cadre politique fixée par la communauté internationale et par la même occasion, de se maintenir au pouvoir.

Je pense que par cette phrase, les autorités françaises font allusion aux exactions pour lesquelles Wagner a déjà été pointée du doigt. Nous imaginons d'ailleurs qu'il va y avoir des

tensions au sein de la population vis-à-vis de la force nationale qui agit conjointement avec les "mercenaires". Wagner est un mercenaire sans foi ni loi et dont la seule valeur est d'être payé. Sa présence ne va pas aider à agir dans un cadre éthiquement respectable. Tout cela participe à un climat malsain au sein d'un pays qui, politiquement, n'est pas du tout stable. Par ailleurs, nous connaissons aussi l'état de développement du Mali. De fait, il est légitime de se questionner sur le coût de la présence Wagner pour les autorités maliennes. Cette présence n'est certainement pas cadeau. On parle de 10 millions de dollars par mois et en même temps, des géologues russes ont été identifiés au Mali. On peut donc imaginer une rémunération en source minière, avec de l'or, comme c'est le cas en République centrafricaine avec les diamants.

TV5MONDE : En quoi la présence de Wagner pourrait-elle être un moyen d'obstruer la transition politique exigée par la communauté internationale ?

La présence des forces paramilitaires russes va aider la junte à se maintenir au pouvoir car elle lui permettra de se targuer du fait qu'elle a les forces suffisantes pour maintenir la situation sécuritaire du pays et que donc elle n'a pas besoin de la communauté internationale, car le Mali est souverain. C'est un peu le message actuel envoyé par les autorités maliennes.

Les élections qui doivent se tenir fin février n'auront d'ailleurs vraisemblablement pas lieu. Général Bruno Clément-Bollée

On sent bien qu'il y a une crise de confiance entre le Mali et ses partenaires, il n'y a qu'à voir comment la CEDEAO est reçue. Les élections qui doivent se tenir fin février n'auront d'ailleurs très vraisemblablement pas lieu. Il faut plus de 2 mois pour installer un cadre sain et stable pour pouvoir assurer des élections. On pourrait peut-être aménager une date en accord avec les autorités maliennes sur cette question, mais elles ne donnent aucun signe pour aller dans ce sens-là.

Source : TV5

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Mali : 25 facilitateurs formés sur le guide de participation et d'engagement citoyen dans la gestion publique locale

Les rideaux sont tombés, le mercredi 22 décembre, sur les travaux de l'atelier de « Formation des facilitateurs sur le guide de participation et d'engagement citoyen dans la gestion publique locale au Mali », à la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), sis à l'ACI2000, en face du Palais des Sports. L'objectif de cette session était de former un vivier de 25 personnes capables de dérouler le guide APEC au niveau des Collectivités territoriales. Au total, ce sont 25 acteurs qui ont été formés sur le guide de participation et d'engagement citoyen dans la gestion publique locale dans notre pays.

La cérémonie de clôture de cette formation a eu lieu, le mercredi dernier, à la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), sous la présidence du représentant du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Abdoulaye Mahamane. C'était en présence du premier responsable de la DGCT, Abdrhamane CISSE, et du représentant de la Coopération Suisse au Mali, Abdoul Wahab DIENG, du facilitateur.

Selon les initiateurs de cette session, la participation citoyenne à la gestion de la collectivité territoriale permet aux citoyens d'influencer positivement les décisions les concernant. Cette participation à la vie publique revêt plusieurs facettes, mettant à la fois le citoyen en tant que bénéficiaire décideur, contrôleur ou contribuable.

Cette formation, qui a duré huit jours, a permis de mettre en place un vivier de facilitateurs constitué d'agents de collectivités territoriales, de la DGCT et d'experts de la société civile en appui aux acteurs locaux. En plus de la formation théorique, les participants ont procédé à une phase d'administration du guide dans la Commune rurale de Dogodouma (Cercle de Kati).

Cette séquence a été mise à profit pour apprécier la pertinence de l'approche, ses atouts et insuffisances, et surtout l'engouement qu'elle a pu susciter auprès des acteurs locaux qui y étaient présents, a confié le représentant du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Il convient de souligner que la gouvernance démocratique du territoire constitue un défi



majeur à relever en vue d'asseoir et de renforcer des mécanismes de gouvernance à l'échelle régionale et locale qui confortent la légitimité des élus des collectivités territoriales. « Ces mécanismes permettent une meilleure prise en compte des citoyens, des organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques, y compris celles relatives à la sécurité du pays, à la prévention et à la gestion des conflits... », a indiqué Abdoulaye Mahamane.

La manière de gouverner les affaires publiques ne cesse d'évoluer ces dernières années. Elle s'inscrit de nos jours dans une dynamique de gouvernance ascendante, voire horizontale, a expliqué le représentant du département en charge de l'Administration Territoriale.

Ajoutant que cette approche s'inscrit dans une perspective de mettre ensemble les parties prenantes autour d'un projet ou programme public en vue de faciliter les conditions d'une

mise en œuvre fondée sur la cogestion et la promotion de la responsabilité commune.

Abdoulaye Mahamane a par ailleurs invité les différents bénéficiaires à un engagement personnel afin de mettre en pratique les formations reçues auprès des communes de leurs ressorts respectifs. Il a ensuite remercié les partenaires techniques et financiers, notamment la Coopération suisse, pour leurs soutiens.

De son côté, le représentant de la Coopération Suisse s'est réjoui de la tenue de cette formation qui permet d'avoir de ressources humaines capables de relayer le savoir-faire et d'appliquer le guide. Abdoul Wahab Dieng a invité les participants à partager les savoir-faire dans leurs localités respectives. La remise des attestations aux participants a mis fin à cette rencontre.

Abdoulaye OUATTARA / Afrikinfos-Mali

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

TRIBUNE : **Merci Choguel !**

Nioro hasaniya vous dit « Jazakallahu-kayran »!
Nioro soninke vous dit « An nawari » !
Nioro fulfulde vous dit « A jarama » !
Nioro bamanankan vous dit « I ni ce i yè-rèye »!

Ces hommages à vous faits par Nioro profond ne sont point usurpés.

En effet, le 8 octobre dernier, nous avons jeté une bouteille à l'eau sous forme de tribune intitulée « Nioro s'écroule » et nous avons initié, à sa suite, un film de sensibilisation à la de-

mande de nos concitoyens de Nioro. Dans la foulée de cette tribune, le reportage télévisé sur le même thème visait à mobiliser les ressortissants de Nioro à venir en appui à l'Etat et à ses démembrements administratifs et municipaux. Refaire de « Noor El Sahel [la ville lumière] » (Nioro du sahel) le joyau qu'elle a été depuis le Moyen-âge sur la piste transsaharienne ouest qui partait de Walatta (en Mauritanie actuelle) et regagnait le sud du Sahara dans le Bilad-es sahel, faisant de Nioro un pont entre le nord et le sud du Sahara.

Le jeudi 23 décembre 2021, vous avez, comme en écho aux cris du cœur émanant des fils de Nioro du Sahel, repris le flambeau au vol de l'Association de Développement du Cercle de Nioro (ADCN), qui s'était mobilisée et prévoyait des journées de réflexion pour jouer sa partition dans la réhabilitation de la ville mystique et mythique.

Monsieur le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga, aux noms des autorités de transition, vous décidez d'aller au-delà d'une simple réhabilitation de Nioro, que nous appelions modestement de tous nos vœux dans notre Tribune et de lui offrir ce qui correspond mieux



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



à son statut d'antan au Sahel occidental et bien au-delà.

Nous saluons ici ce qui, en 60 ans, depuis l'accès de notre pays à l'indépendance, constitue le séjour d'un homme d'Etat au Mali le plus fructueux pour la ville de Nioro. Ce seront, en effet, immédiatement plus de 4 milliards de nos francs qui seront injectés dans l'électricité, l'eau, la santé, la route, le cheptel, donc, le développement de la nouvelle capitale régionale dont les coups de pioche ont été donnés dès les premières heures de l'arrivée de Choguel Kokalla Maïga dans la ville sainte. Avant de dévoiler, cerise sur le gâteau, que des actions seront entreprises au profit de la nouvelle région pour plusieurs centaines de milliards de nos francs.

Le Premier ministre, incontestablement, a su toucher le cœur de ses hôtes, en remettant au Khalife des Hamawi, presque jour pour jour, le décret de nomination de l'aéroport international de Nioro (il desservait la Mauritanie) au nom du très vénéré Cheick Ahamada Hamaoullah, père de l'actuel khalife des Hamawi, le Cheick Mohamedou Ould Hamallah dit Bouyé. Rappelons, en effet, que Cheick Hamallah a été déporté, une première fois par l'administration coloniale, en décembre 1925, pour «

subversions contre l'autorité », à Mederdra, en Mauritanie, jusqu'en 1930, et à Adzopé, en Côte d'Ivoire (de 1930 à 1935). Il regagne, dans une atmosphère de liesse populaire Nioro du Sahel, le 16 janvier 1931. La symbolique n'est certainement pas passée inaperçue, car c'est une date qui « habite » la communauté Tidiane de Nioro.

Le séjour de Choguel Kokalla Maïga à Nioro du Sahel marquera, donc, sans nul doute, d'une pierre blanche l'histoire récente d'une ville, qui a abrité les hauts faits de la résistance à la pénétration coloniale, et qui a rayonné au plan religieux au-delà du Soudan-Français.

Sa renaissance est attendue par toutes les révélations mystiques et, pour la petite histoire dans la grande Histoire de Cheick Hamallah, elle a été rappelée, dans les années 1975, par feu Adama Bâ, le chauffeur attiré du Chérif. En effet, le sieur Adama Bâ a apostrophé un de ses condisciples dont le fils s'était confié à lui après s'être vu contrarié dans sa volonté de s'octroyer un jardin par ses propres moyens financiers ! « As-tu oublié ce que Cheick Hamallah a prophétisé devant nous tous : un jour viendra où, même disposant d'espèces sonnantes et trébuchantes, il sera très difficile de s'acheter la maison de son choix dans Nioro !

Alors, laisse-le acheter tous les jardins et espaces libres de Nioro s'il en a les moyens !», a-t-il tranché net en faveur de leur fils.

Cette renaissance ne manquera pas d'être associée, par une population reconnaissante, au nom de celui qui a porté la bonne parole du président Assimi Goïta : Choguel Kokalla Maïga.

Encore une fois, sinon mille fois :

-Merci pour l'électricité parce que la lumière, qualificatif éponyme de Nioro, est l'antidote par excellence des ténèbres, au propre comme au figuré !

-Merci pour l'eau parce que, sans doute source de vie, mais qui vaut son pesant d'or dans le Sahel déshydraté !

-Merci pour la santé, avant tout et après tout!
-Merci pour la route parce que, paraphrasant l'autre, « la route du développement passe par le développement de la route » !

-Merci pour le cheptel, l'alpha et l'oméga du Sahel !

Dicko Seidina Oumar –DSO-
Journaliste-Historien- Ecrivain
Seidina Oumar Diarra –SOD-
Journaliste – Politologue-

Un exécutif à deux têtes : L'hydre de la Transition malienne

Régime tricéphale ou bicéphale ?

La Charte de la Transition malienne prévoit un exécutif tricéphale : le président de la Transition, le Vice-président et le Premier ministre se partagent le pouvoir. Selon l'article 7, « le président de la Transition est secondé par un vice-président. Il est désigné suivant les mêmes conditions que ce dernier. Le vice-président est chargé des questions de défense et de sécurité ». L'article 11 dispose, lui, que « le Gouvernement de la Transition est dirigé par un Premier ministre nommé par le président de la Transition ». Le texte, qui remplace la Constitution de la IIIe République, a le mérite de la simplicité, mais sa concision permet diverses interprétations. Depuis son instauration, force est de constater que l'application de la Charte a été souvent renouvelée. Si, dès septembre 2020, un triumvirat très marqué par la présence militaire dirigeait le Mali, depuis le 24 mai 2021 et la vacance de la vice-présidence, l'exécutif est désormais bicéphale. Mais, alors, du Président ou du Premier ministre, qui gouverne le régime de transition ?

Le primat de la primature ?

Parce qu'elle dépend du Président, Assimi Goïta, du point de vue politique et juridique, la nomination de Choguel Maïga à la primature pourrait signifier la supériorité du chef de l'État dans le duo qu'il forme avec le chef du gouvernement. Toutefois, depuis qu'il est en poste, l'ancien responsable du M5-RFP occupe l'espace médiatique et politique : en juin dernier, il annonçait la tenue des Assises nationales de la Refondation, censées préparer l'instauration d'un régime civil, avant de reporter les élections ; en matière internationale, il s'exprimait sur le rôle, selon lui négatif, de la France au Mali. Son exposition a conduit à l'effacement volontaire du Président. Nous y voyons trois raisons au moins. L'expérience,

d'abord, de Monsieur Maïga pallie les maladresses et la personnalité falote d'un Assimi Goïta incapable de discourir. Engagé depuis plus de vingt ans en politique, chef de parti, candidat à la présidence de la République, il a passé au total plus de six ans à la tête des deux ministères qui lui furent confiés. Ensuite, comme ancien membre du M5, qui lutta contre Ibrahim Boubacar Keïta, il peut rassurer une partie du peuple, inquiet de la politique de la junte ; comme réserviste et ancien président du parti unique sous le régime de Moussa Traoré, il a aussi la confiance de l'armée. Dans le domaine international, enfin, le civil qu'il est légitime le pouvoir unique des militaires ayant mis fin à la IIIe République, au mépris du droit. Dans ces conditions, le chef du gouvernement supplante-t-il le Président – plus ou moins réduit à un rôle protocolaire, ou honorifique, bien qu'il puisse, à son gré, remplacer le Premier ministre ?

Une hydre à deux têtes

Depuis le mois de juin, un partage tacite des pouvoirs a fixé les missions des deux membres de l'exécutif : au Président les questions militaires, de défense et de sécurité ; au Premier ministre civil les sujets politiques, puisqu'il est chargé de conduire la politique du pays. À première vue, cette répartition entraîne une application inédite de la Charte, c'est-à-dire à l'instauration de deux présidents : l'un militaire, l'autre politico-civil. Cette interprétation originale prouverait la volonté d'une gouvernance pacifique du Mali et le souci de rendre pérennes les institutions d'un État, aussi fragile et illégitime soit-il. Mais n'est-il pas simpliste de prétendre séparer les questions de défense et de sécurité de politique nationale ? En effet, le 9 décembre dernier, le Président Goïta, après avoir commencé son discours en liant l'insécurité et l'avenir du Mali, déclarait : « [C]hanger le Mali, c'est changer de prime



abord le Malien lui-même. D'où la nécessité d'une transformation fondamentale des mentalités et des comportements. Toute chose qui passe obligatoirement par le renforcement de l'éducation familiale, formelle et non formelle ainsi que par l'instruction civique ». Il n'y a pas programme politique plus ambitieux, surtout pour un Président dont les compétences devraient se limiter au commandement militaire. Finalement, à cause d'une rédaction imprécise, voire hasardeuse, la Charte a produit une horreur constitutionnelle : une présidence à deux têtes a surgi, dont les prérogatives s'entremêlent et ont englouti la vice-présidence et ses attributions. Si l'une semble prévaloir, elle risque à tout moment d'être dévorée par l'autre. La junte a accouché d'une hydre, qui contrôle le Mali pour une durée indéterminée.

Balla CISSÉ, docteur en droit public de l'Université Sorbonne-Paris-Nord ; diplômé en Administration électorale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et avocat au Barreau de Paris.

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



Wagner au Mali ? le bon prétexte pour « punir » le Mali

Quand il a fallu attaquer l'Irak pour se débarrasser de Saddam Hussein devenu gênant et indocile, les États Unis d'Amérique de George W. Bush n'ont pas hésité à utiliser les armes de désinformation massive pour légitimer leurs actions. Ainsi le 17 mars 2003, le président Bush père prononce un discours qui a constitué une justification à l'intervention militaire contre l'Irak. Il évoquait la détention par ce pays d'armes chimiques et de destruction massive qu'il fallait... détruire. Son secrétaire d'État Colin Powell, officier respecté, manipulé et mandaté devant le Conseil de sécurité pour défendre cette mauvaise cause y laissa sa réputation. L'Irak fut bombardé et détruit et les séquelles sont encore visible presque deux décennies plus tard. L'OTAN, sous la férule de la France ne procéda pas autrement quand Nicolas Sarkozy décide

de solder ses comptes avec le guide libyen Mouammar Kadhafi. Celui-ci, accusé sans

preuve d'avoir tué des centaines voire quelques milliers de civils aux mains nues est bombardé et sauvagement lynché. La Libye a depuis lors plongé dans le chaos.

Des exemples de cette nature sont légion et aujourd'hui, c'est le Mali qui est dans le viseur de ceux qui ont détruit l'Irak et la Libye et qui se font pompeusement appelés « communauté internationale ». Et pourquoi donc ? Le Mali ne vaut sans doute pas un bombardement à large échelle mais que ne ferait-on aujourd'hui pour l'asphyxier, l'affaiblir avant de le dompter. Et sous quel bon prétexte ? Le déploiement sur son sol de mercenaires russes sous label Wagner.

Ainsi, après les États-Unis qui ont publié un communiqué pour le moins comminatoire sur ce sujet, c'est au tour de 15 autres pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, France, Italie, Lituanie, Norvège, Pays Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède) plus le Canada d'accuser et de menacer le Mali en des termes peu amicaux ou protocolaires. Ces pays disent condamner fermement ce déploiement de mercenaires sur le territoire malien pour quatre raisons nocives pour le Mali : l'accentuation de la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique occidentale, l'aggravation de la situation des droits de l'homme au Mali, une menace sur l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et enfin une entrave aux efforts de la communauté internationale pour assurer la protection des civils et apporter un soutien aux



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

forces armées maliennes. Ce groupe de pays dit aussi regretter l'utilisation des maigres ressources nationales du Mali pour payer des mercenaires « au lieu de soutenir les forces armées maliennes et les services publics au bénéfice du peuple malien ». Plus royaliste que le roi, tu meurs peut-on dire. Mais comme pour balayer par avance cette objection les mêmes s'empressent de préciser qu'ils ne sont pas seuls et invoquent les prises de position de la CEDEAO, de l'Union européenne qui a déjà adopté des sanctions contre le groupe Wagner.

En lisant entre les lignes, faut-il comprendre qu'ils énoncent sans le dire la suspension de leurs contributions directes et bilatérales au Mali en les ramenant dans le cadre des objectifs de la Coalition pour le Sahel c'est-à-dire « poursuivre notre action en vue de protéger les civils, de soutenir la lutte contre le terrorisme au Sahel et de contribuer à instaurer la stabilité à long terme en appuyant le développement durable, le respect des droits de l'homme et le déploiement des services publics. Nous continuerons à suivre de près et évaluer la situation. ».

Enfin les 16 concluent par l'exigence des élections comme les autorités maliennes « s'y sont engagées devant le peuple malien, la CEDEAO et la communauté internationale » avant de conclure « Nous appuyons sans réserve les récentes décisions de la CEDEAO à cet égard ». En dépouillant ce communiqué des circonvolutions diplomatiques et en le ramenant à sa substance, la France et les autres signataires prennent date et mettent en garde le Mali. Ils ont sans aucun doute un package de sanctions déjà prêt à l'emploi. Au-delà des exigences liées à la tenue des élections et à la fin de la Transition, ils se sont trouvés un bon prétexte pour « punir » le Mali de sa volonté de s'émanciper de l'influence de certains des leurs et surtout de diversifier ses partenariats militaires en direction de la Russie.

Que valent dans ces conditions les dénégations et protestations du Gouvernement du Mali qui s'inscrit en faux contre les allégations de présence de Wagner au Mali et demande à être jugé sur ses actes et non sur des rumeurs et qui ne reconnaît que la présence d'instructions russes dans le cadre d'une relation d'Etat à Etat comme cela se passe avec

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



COMMUNIQUE N°004 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la République du Mali prend acte du « Communiqué conjoint » de certains partenaires publié sur les réseaux sociaux en date du 23 décembre 2021 relatif au prétendu déploiement des éléments d'une société de sécurité privée au Mali.

Le Gouvernement du Mali regrette la teneur dudit communiqué qui intervient à un moment où il déploie d'énormes efforts au quotidien pour relever les défis multiformes auxquels le pays est confronté. Il apporte un démenti formel à ces allégations sans fondement et exige que des preuves lui soient apportées par des sources indépendantes.

Le Gouvernement du Mali tient à préciser qu'au même titre que la Mission Européenne de Formation (EUTM), des formateurs russes sont présents au Mali dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité nationales.

Le Gouvernement demande à être jugé sur des actes plutôt que sur des rumeurs et tient à rappeler que l'Etat malien n'est engagé que dans un partenariat d'Etat à Etat avec la Fédération de Russie, son partenaire historique.

Le Gouvernement de la République du Mali réitère sa volonté de poursuivre le dialogue et la coopération avec l'ensemble de ses partenaires dans le respect de sa souveraineté et pour une stabilité durable au seul bénéfice des populations maliennes.

La priorité du Mali est de se donner tous les moyens pour rétablir la sécurité, soulager les populations maliennes et créer les conditions du retour rapide à une situation normale.

Bamako, le 24 décembre 2021

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,**



Colonel Abdoulaye MAIGA

l'EUTM (Lire le communiqué du Gouvernement en encadré ». Prenant sans doute la menace au sérieux, le colonel Assimi Goita, président de la Transition au Mali, a réuni, pour la première fois depuis

sa prise de pouvoir, le premier Conseil Supérieur de la Défense. C'est tout dire ! Mais pour autant, ceux qui sont prêts à bondir sur la proie Mali, renonceront ils à leur projet. ?

■ **Moctar Sow**

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

NOËL : La portée sociale des cadeaux

Pour certaines personnes de notre communauté, donner des cadeaux aux enfants à Noël est une déclaration d'amour et d'affection à ses proches



Noël ou la fête de la Nativité (la naissance de Jésus-Christ), célébrée le 25 décembre de chaque année, par la communauté chrétienne, offre l'opportunité des cadeaux généralement à nos enfants, de célébrer la messe et de s'empiffrer de nourritures au sein de la famille. C'est un événement très attendu par la communauté chrétienne, voire par des non chrétiens parce qu'il représente aussi une occasion de rencontre et de joie, de solidarité entre des voisins, des amis, mais aussi de partage entre des frères en Christ.

C'est clairement l'opportunité pour nombre de parents, en tout cas chez les chrétiens, d'offrir des cadeaux à leurs progénitures. Cette tradition d'offrir des présents aux enfants et à la famille proche pendant Noël est bien établie, depuis des lustres. Cet acte de partage maintient et consolide des liens humains et le tissu social.

À en croire certains, ces présents s'offrent selon la tradition le soir du 24 décembre. Les paquets de cadeaux doivent être ouverts la nuit aux environs de minuit. L'échange des cadeaux reproduit la présentation des offrandes des bergers et des mages à Jésus de Nazareth. Une lecture plus théologique renvoie à l'idée que c'est à Noël que «Dieu lui-même, s'est donné à nous».

Selon l'abbé Antoine Berilengar d'une communauté chrétienne au Mali, joint au téléphone, cette tradition d'offrir des cadeaux est apparue lorsque les rois mages qui, en venant rendre visite à Jésus-Christ la nuit de Noël, ont amené beaucoup de cadeaux. Ces cadeaux, dit-il, sont offerts à la crèche une fois la célébration de Noël terminée. Et de dire : «à la famille, les cadeaux sont déposés au pied du sapin aux environs de minuit. Les enfants au réveillon se racontent le passage du père Noël dans la nuit. La famille procède ainsi à

l'échange rituel des cadeaux autour du sapin», explique l'abbé Antoine.

Offrir un cadeau à son enfant, n'est pas un acte réservé uniquement au chrétien. Fatoumata Koné est une tante à l'écoute de ses neveux. Musulmane de confession, elle explique que donner des cadeaux aux enfants à Noël est une déclaration d'amour et d'affection à ses proches. «Je profite de Noël pour faire des cadeaux à mes six neveux», déclare-t-elle.

«À ma cadette, je donne des habits, car c'est ce qu'elle désire», explique une autre mère de famille. Pour elle aussi, donner des cadeaux pendant Noël reste une tradition à désirer. Des familles ont tendance à laisser cette tradition de donner des cadeaux à la festivité de Noël.

Mariam Suzane Oumar BA
Source : L'ESSOR

Desmond Tutu s'en va : Les combats d'une vie



Desmond Tutu, premier archevêque noir de l'église anglicane en Afrique du Sud, militant connu et reconnu des droits de l'Homme s'est éteint hier 26 décembre au lendemain de Noël à l'âge de 95 ans. Homme d'église et de foi, sans doute, Mgr Desmond Tutu est aussi, devrais-je dire surtout, un homme de conviction et de combat. Toute sa vie durant, il s'est battu contre les violences, l'apartheid, les injustices, la pauvreté, la corruption, la maladie... Bien sûr, ces combats ne sauraient résumer le long et difficile parcours mais peut-on résumer une si riche vie en quelques lignes ?

Le combat de Mgr Tutu contre la violence s'est manifesté fortement à l'occasion des émeutes des écolières de Soweto violemment réprimées dans le sang en 1976. Ce combat s'est poursuivi toute sa vie durant, même après le démantèlement de l'apartheid qui constitue son combat le plus emblématique, le plus dangereux et le plus connu. Avec Nelson Mandela, l'icône politique de cette lutte, il était sans doute l'autorité morale de l'Afrique du

Sud. Pour lui, l'apartheid n'était pas un mal parmi d'autres mais symbolisait le mal lui-même. « L'apartheid est le mal. C'est le système le plus vicieux inventé par l'homme depuis le nazisme » aimait-il à répéter.

C'est contre l'injustice que Monseigneur Desmond Tutu a engagé son troisième grand combat. Combattre l'injustice, c'est aussi apporter une réparation aux victimes de l'injustice. Pour cette noble cause, il renonce à une retraite bien méritée et malgré le poids de l'âge accepte de prendre la tête de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR). Sa mission, originale et aujourd'hui imitée à travers le monde entier, n'était pourtant pas de tout repos. Il sera ainsi amené à enquêter sur les violations des droits de l'Homme en Afrique du Sud du massacre de Sharpeville du 1er mars 1960 à la fin de la transition qui s'est déroulée entre la libération et l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République le 5 décembre 1993.

Mgr Desmond Tutu a aussi retroussé ses manches pour aller à l'assaut de la pauvreté

et de l'une de ses causes majeures : la corruption y compris celles des nouvelles élites noires. Pour lui, Jacob Zuma, abonné aux scandales de mœurs et de corruption était devenu « un président honteux ».

La lutte contre les discriminations a amené Monseigneur Desmond Tutu à défendre des communautés et à aller à l'encontre des positions traditionnelles de l'église contre l'homosexualité.

Enfin et ce n'est pas le moindre Desmond Tutu a mené et gagné un combat personnel contre le cancer et a poursuivi allègrement tous ses autres combats.

Quoi d'étonnant que pendant une vie aussi riche, Monseigneur Tutu ait obtenu en 1984 le prix Nobel de la paix et qu'à son décès sa mémoire soit saluée par tous les africains et au-delà par entre autres le Dalai Lama, la reine d'Angleterre ou par l'ancien président des États-Unis d'Amérique Barack Obama.

■ Moctar Sow

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

L'ONU veut une Commission d'enquête dans le conflit Ethiopeien : L'Union Africaine doit refuser ce diktat imposé par l'UE



Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a décidé, le vendredi 17 décembre, lors d'une session spéciale, de créer une commission internationale d'experts chargés d'enquêter et de réunir des preuves sur les exactions commises dans le cadre du conflit en Ethiopie. Une résolution en ce sens, proposée par l'Union Européenne, a en effet été adoptée par 21 voix sur les 47 Etats siégeant actuellement au Conseil (15 ont voté non, dont la Chine et de nombreux pays africains, et 11 se sont abstenus). Au-delà de ce désaveu à l'interne du Conseil, les Etats africains, via l'Union Afrique dont le siège se trouve en Ethiopie, doivent s'opposer à l'opérationnalisation de cette commission d'enquête annoncée.

Déjà, l'Ambassadeur éthiopien, Zenebe Kebede auprès de l'ONU à Genève, a été on ne peut plus clair en affirmant que le multilatéralisme a « **une fois de plus été pris en otage par une mentalité néocolonialiste** ». « **Les accusations portées contre mon pays ne sont pas fondées** », a-t-il affirmé, en assurant que la décision prise allait « **exacerber la situation sur le terrain** ». « **L'Ethiopie est prise pour cible et montrée**

du doigt au Conseil des droits de l'homme pour avoir défendu un gouvernement démocratiquement élu, la paix et l'avenir de son peuple », a-t-il ajouté.

Les pays africains, par la voix du représentant du Cameroun, l'Ambassadeur Salomon Eheth, avaient apporté leur soutien à l'Ethiopie, en expliquant qu'un tel mécanisme d'enquête « **est contreproductif et susceptible d'exacerber les tensions** ».

« Menace pour la région »

C'est à partir de cet argument fallacieux, que la résolution demande la création d'une « **commission internationale d'experts en droits de l'homme** ». Trois experts seront prochainement nommés et auront ensuite la lourde tâche d'enquêter et de réunir des preuves sur les violations des droits humains dans le pays en guerre, avec pour objectif d'identifier, dans la mesure du possible, les responsables. Dans une enquête conjointe avec la Commission éthiopienne des droits de l'homme, créée par le gouvernement éthiopien, l'ONU a conclu, au début de novembre, à de possibles crimes contre l'humanité commis

par tous les acteurs.

Selon la Haute-commissaire adjointe aux droits de l'homme, Nada Al-Nashif, l'ONU continue « **de recevoir des rapports crédibles de violations graves et atteintes aux droits humains commises par toutes les parties** ». « **Le danger d'une montée en puissance de la haine, des violences et des discriminations est très élevé, et pourrait dégénérer en violence généralisée. Cela pourrait avoir des conséquences majeures, non seulement pour des millions de personnes en Ethiopie, mais aussi dans toute la région** », a-t-elle ajouté.

La petite bête trouvée, les pays européens qui n'ont aucun égard pour l'Afrique, et qui semblaient même se réjouir d'une défaite du gouvernement éthiopien, reprennent la chanson en refrain. « **Il est primordial que les responsables répondent de leurs actes de manière indépendante, transparente et impartiale** », a affirmé pour sa part l'Ambassadrice de l'Union Européenne, Lotte Knudsen, à l'issue du vote.

De son côté, l'Ambassadeur français, Jérôme Bonnafont a estimé que, « **plus d'un an après le début du conflit au Tigré, la dégradation continue des situations sécuritaire et humanitaire, qui affecte désormais l'ensemble des régions du nord de l'Ethiopie, constitue une menace pour la stabilité du pays et pour la région** ». Pour rappel, la guerre a éclaté en novembre 2020 après que le Premier ministre, Abiy Ahmed, a envoyé l'armée au Tigré afin d'en destituer les autorités locales, issues du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), qui défiaient son autorité et qu'il accusait d'avoir attaqué des bases militaires.

Abiy Ahmed avait proclamé la victoire trois semaines plus tard, après la prise de la capitale régionale, Mekélé. Mais, en juin, le FPLT a re-

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

pris l'essentiel du Tigré et poursuivi son offensive dans les régions voisines de l'Amhara et de l'Afar. Sans que nul ne s'en émeute à l'ONU ni dans les pays de l'Union Européenne qui crient aujourd'hui à ses exactions et montrent sans gêne leur soutien au FPLT qui, après avoir gouverné de fait l'Éthiopie durant près de trente ans, a été progressivement écarté du pouvoir lorsque Abiy Ahmed est devenu Premier ministre, en 2018.

Un crime de lèse majesté ? En tout cas, au lieu de conquérir le pouvoir par la voie des urnes, le FPLT a préféré prendre des armes contre un gouvernement issu des urnes, et il est apparemment encouragé en cela par l'Union Européenne, et même par l'ONU. Conséquence, le conflit en Éthiopie a fait plusieurs milliers de morts, plus de deux millions de déplacés et plongé des centaines de milliers d'Éthiopiens dans des conditions proches de la famine.

C'est maintenant que le gouvernement éthiopien avance dans la reconquête de sa légitimité volée, que les Nations Unies disent déplorer que des milliers de personnes soient été arrêtées dans le cadre de l'état d'urgence, décrété le 2 novembre par le gouvernement, et demandent que des observateurs indépendants soient autorisés à accéder à tous les lieux de détention. Et on avance même des chiffres. En effet, selon Mme Al-Nashif, entre 5 000 et 7 000 personnes sont actuellement détenues, la majorité d'ethnie tigréenne, dont 9 membres du personnel de l'ONU.

Les États africains ne doivent pas accepter que ses symboles soient attaqués par des occidentaux plus soucieux des intérêts de l'Europe que la paix dans le monde, et particulièrement en Afrique. En effet, l'Éthiopie est un des symboles forts de la souveraineté africaine dans la mesure où c'est elle qui abrite le siège de l'Union Africaine. Accepter qu'on porte atteinte à l'Éthiopie, c'est accepter qu'on s'en prenne à la souveraineté africaine. Si les dirigeants africains ne font rien, les peuples africains doivent se liquer contre cette imposture européenne !

■ Yama DIALLO

Affaire Olivier Mpunga en RDC : Quatre officiers de police condamnés dont trois à perpétuité

Quatre officiers des services de renseignement de la police ont été condamnés dans la nuit du vendredi 24 décembre au samedi 25, dont trois à perpétuité. Ils ont été reconnus coupables du meurtre d'un homme d'une trentaine d'années mort sous la torture, alors qu'il avait été arrêté pour le vol d'un véhicule.



Les bourreaux ont été confondus par une vidéo qu'ils avaient eux-mêmes tournée pendant qu'ils infligeaient des sévices à Olivier Mpunga dans les locaux de la police. Le procès aura duré moins d'une semaine devant la Haute cour militaire de Kinshasa. Plus haut gradé parmi les quatre condamnés : le commissaire supérieur principal Samuel Mopepe, chef des opérations à la Direction générale des renseignements et services spéciaux (DGRSP) de la police. C'est lui qui a donné l'ordre à ses subalternes de torturer Olivier Mpunga, d'après le ministère public. 80 000 dollars de dommages à la famille de la victime. Il écope donc d'une peine de prison à vie. Même condamnation pour les deux officiers de police judiciaire qui ont maltraité le jeune homme. Le quatrième, le commissaire Morgan Shongo, écope lui de 10 ans de prison. Tous doivent, en plus, verser, chacun, 80 000 dollars de dommages à la famille de la victime. L'avocat des proches d'Olivier Mpunga, Maître Peter Kazadi, regrette cependant que l'État congolais n'ait pas été reconnu responsable par la justice et, à ce titre, sommé de

verser des dommages et intérêts. Car comment obtenir ces réparations alors que les policiers condamnés sont « des indigents » ? Maître Peter Kazadi regrette que l'État congolais n'ait pas été reconnu responsable. Maître Peter Kazadi regrette également que le propriétaire de la voiture volée et qui a amené Olivier Mpunga devant ses bourreaux n'ait pas été, lui aussi, condamné malgré les réquisitions du parquet. .

Bavures en série

Les autorités congolaises, la police et les organisations de la société civile, elles, saluent la tenue de ce procès en flagrance avec l'espoir qu'il contribue à prévenir de nouveaux drames. Arrestation brutale d'un ancien gouverneur, mort d'un réalisateur de télévision touché par une balle perdue à Kinshasa, décès de civils lors de la répression de manifestations dans l'Est, etc, ces dernières semaines la police est mise en cause par la société civile pour des bavures imputées à ses éléments.

Source : RFI

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Mort de Desmond Tutu : La « Nation arc-en-ciel » perd une icône de la lutte contre l'Apartheid

Desmond Tutu, jusqu'au bout, aura joué le rôle de conscience morale de l'Afrique du Sud, en critiquant les niveaux de violence et de corruption atteints dans le pays. L'archevêque anglican est mort ce dimanche 26 décembre à 90 ans a annoncé la présidence sud-africaine. Il manquera cruellement à la « nation arc-en-ciel », une expression qu'il avait inventée.



Desmond Tutu, fils d'instituteur et de lavandière ayant grandi à Klerksdorp, à 150 km de Johannesburg, a été le second Sud-Africain de l'histoire à se voir décerner un Prix Nobel de la paix, en 1984. Le premier avait été remporté en 1960 par un autre homme de clergé, le révérend pacifiste Albert Luthuli, alors président du Congrès national africain (ANC). C'était juste avant le passage du mouvement de libération nationale à la lutte armée...

Lors des émeutes écolières de Soweto, réprimées dans le sang le 16 juin 1976, Desmond Tutu, premier doyen noir de l'Église anglicane en Afrique du Sud, dénonce la violence de la police exercée contre des enfants. Il ne cessera de faire résonner sa voix haute perchée de pacifiste, usant de l'humour comme d'une

arme. « Quand l'homme blanc est arrivé, il avait la Bible et nous avions la terre », aimait-il raconter. « L'homme blanc nous a dit : 'Venez, agenouillons-nous, et prions ensemble'. Quand nous avons rouvert les yeux, voilà ! – nous avions la Bible et il avait la terre... »

Avec lui, la résistance noire devient théologique

« L'apartheid est le mal », répétait-t-il dans les années 1980, s'attaquant aux fondements religieux de ce régime. « C'est le système le plus vicieux inventé par l'homme depuis le nazisme. » Les Afrikaners, qui se considéraient comme un peuple élu, responsables d'une mission civilisatrice, sont ravalés par Tutu au rang de pêcheurs. La résistance noire devient

théologique.

Au plus fort de la répression, Desmond Tutu est traité de tous les noms par les nationalistes afrikaners, à qui il rend la vie difficile. Quand il reçoit le Prix Nobel de la paix en 1984, les Sud-Africains y voient un signal fort de soutien venu de l'étranger.

Les sanctions économiques internationales, qu'il appelle de ses vœux et qui contribueront à faire plier le régime, entrent en vigueur en 1985. Un an plus tard, Tutu est nommé premier archevêque noir de l'Église anglicane en Afrique du Sud et quitte Soweto pour prendre ses quartiers dans une résidence confortable du Cap.

Après l'avènement de la démocratie multiraciale, en 1994, il doit renoncer à ses projets de retraite pour rendre un service inestimable

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

à Mandela : prendre la tête de la Commission vérité et réconciliation (CVR). Il passe alors pour le « prince de la compassion », comme le note l'historien sud-africain Allister Sparks. Il va enquêter sur les violations des droits de l'homme commises entre le 1er mars 1960 (massacre de Sharpeville) et le 5 décembre 1993 (fin de la transition). La CVR sillonne le pays pour recueillir les plaintes des victimes et rassemble des informations sur les atrocités commises. Un comité spécial chargé des amnisties se penche sur les demandes de pardon formulées par les anciens bourreaux, qui seront accordées en échange de la vérité. Ce qui vaudra bien des critiques de la communauté noire à l'encontre de Tutu.

La Commission vérité et réconciliation, une responsabilité éprouvante

Le 24 janvier 1996, à la fin de la toute première audience de la CVR, Desmond Tutu pleure à chaudes larmes. Il craque, pour la première fois en public. Le témoignage d'un vieil homme sur les tortures qui lui ont été infligées le bouleverse. « Je me croyais assez fort pour ce travail, mais je ne le suis pas », confiera-t-il plus tard. En plein travaux de la CVR, en janvier 1997, un cancer de la prostate lui est diagnostiqué. En décembre de la même année, lors de l'une

des audiences les plus médiatisées de la CVR, Winnie Madikizela-Mandela nie et réfute toutes les accusations de violations de droits de l'homme contre son ancienne milice. Desmond Tutu met tout son poids dans la balance pour lui arracher quelques mots de repentir. « Je vous en supplie, je vous en prie, je vous en prie. S'il vous plaît. Vous êtes une grande personnalité. Vous ne savez pas combien votre grandeur serait renforcée si vous disiez pardon. »

Après un long silence, l'ex-femme de Nelson Mandela cède : « Je dis que c'est vrai : les choses allèrent horriblement mal et nous sommes conscients qu'il y avait des facteurs y conduisant. Pour cela, je suis profondément désolée. » Elle ne demande pas pardon, mais face à son obstination, Desmond Tutu a tout de même réussi une prouesse...

L'ANC « pire que l'apartheid »

Infatigable, Desmond Tutu avait guéri de son cancer et continué à protester, ces dernières années, contre les inégalités sociales, la pauvreté, mais aussi la corruption des nouvelles élites noires. « Je vous préviens, disait-il en octobre 2011, deux ans à peine après l'accession de Jacob Zuma à la présidence : un jour, nous commencerons à prier pour la défaite de l'ANC. » L'histoire lui a donné raison. Cinq ans plus tard, l'ANC a été désavoué par des revers

historiques lors des municipales. L'homme d'église s'est aussi emporté contre Jacob Zuma, alors président, notamment quand le visa d'entrée sur le territoire sud-africain a été refusé à son ami tibétain, le Dalaï-Lama, qu'il avait invité en 2012 à son 80e anniversaire. Tutu n'avait pas hésité à dire que le gouvernement ANC était « pire que l'apartheid, parce qu'au moins, avec ce régime, on s'y attendait ».

Tout en dénonçant les injustices dans le monde, violations des droits de l'homme au Sri Lanka ou lois anti-homosexuelles en Ouganda, il n'a cessé de taxer Jacob Zuma de président « honteux », en raison des innombrables scandales qu'il a provoqués.

Desmond Tutu dénonçait aussi les niveaux de violence atteints dans le pays, pourtant pacifié, à cause du lien étroit entre inégalités et criminalité. « Ce n'est pas ce que nous étions sous l'apartheid », répétait-il sans se soucier du « politiquement correct ». Avec Desmond Tutu, éternel agitateur qui a vaillamment fêté ses 90 ans en octobre 2021 à la cathédrale du Cap, ne faisait plus d'apparitions publiques ces derniers temps. Avec sa disparition, c'est la conscience morale de l'Afrique du Sud qui s'éteint.

Source : RFI



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Nigeria : Les 28 joueurs pour la CAN 2021, avec Osimhen et Iheanacho

Augustine Eguavoen, le remplaçant de Gernot Rohr à la tête de l'équipe du Nigeria, a dévoilé une liste de 28 joueurs convoqués pour disputer la prochaine Coupe d'Afrique des nations, prévue du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun. Tous les cadres nigériens sont là, dont Victor Osimhen.

Victor Osimhen sera bien à la CAN. L'attaquant de Naples, victime d'une fracture de la pommette il y a un mois, figure dans la liste des 28 joueurs appelés par Augustine Eguavoen, sélectionneur des Super Eagles depuis le limogeage de Gernot Rohr le 12 décembre.

Le Prix Marc-Vivien Foé 2020 a récemment si-



gnal qu'il serait prêt pour le rendez-vous camerounais. Il sera accompagné des autres stars de la sélection, Alex Iwobi, Ahmed Musa, Kelechi Iheanacho, Wilfred Ndidi, Moses Simon, Samuel Chukwueze ou encore William Troost-Ekong.

Les attaquants Samuel Kalu (Bordeaux) et Terem Moffi (Lorient), peu performants cette saison, n'ont pas été sélectionnés.

Les Super Eagles, troisièmes de la CAN 2019, affronteront l'Égypte, le Soudan et la Guinée-Bissau dans le groupe D.

La liste des 28 Super Eagles pour la CAN 2021.
© Fédération nigérienne de football

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tablez sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez de votre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23